

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un tableau attribué
à Hubert Van Eyck offert en
vente par Mme J. de Pleers

no 1672.

1672 Musée Royal de Peinture et de Sculpture - tabl. attribué à Hubert Van Eyck.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

Monsieur L. Gallart, Président
de la Commission Directrice des Beaux-Arts de
Belgique à
Bruxelles

Monsieur,



1672

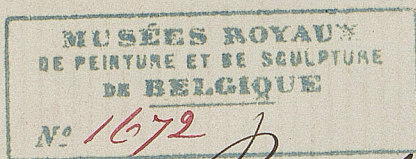
Il est intéressant je crois de
vous signaler la présence en ma demeure
me de Stassart 111 à Ixelles, d'un tableau
d'une exécution magnifique & attribué en
bonne connaissance de cause à H. van Eyck,
le tableau représente la religion nouvelle
sous les traits de Jésus Christ, chassant
par ses vérités & ses dogmes l'ancienne
religion (hébraïque). Cette dernière représentée
sous les traits d'une vierge. Les dimensions
de cette œuvre sont : largeur 99 c. &
la hauteur 99 c.

De l'avis de plusieurs personnes
compétentes, le spécimen de peinture ancienne
est remarquable, & il n'en faut d'autre preuve
que les offres superbes qui m'ont été
faites pour son acquisition. J'ai cru
plus raisonnable avant d'accepter une
transaction

transaction particulière, d'offrir aux musées
de l'Etat, une donation unique de l'ouvrage
d'une œuvre fort rare d'un maître, dont
ils possèdent peu ou point de tableaux.
Si vous parlez, Monsieur,
les différents avis que j'ai eu l'honneur
d'émettre plus haut & si vous jugez
utile de faire l'acquisition du dit
tableau pour les Musées Royaux,
je serais heureuse de recevoir la
visite de M. M. les experts à qui il
sera fait exhibition des pièces prouvant
l'authenticité & des origines de ce chef d'œuvre.
Détaché, Monsieur, mes
salutations respectueuses
p. l'Esprit

Rue Stasart 111
Lyon, 24 Dec 76

Aedeghem —



Brux. 6 Janvier 1877.

M^{me} Veuve Pleyss,
Rue de Stassart 111.

M. le Président me charge de
vous informer qu'après de mûres
la Com. Dir. des études a même
de Statuer sur l'offre de céder
contenue dans votre lettre du
27 Dec, il sera résolu que les
tableaux attribués à St. Van Eyck
qu'elle concerne, soit renvoyés au
Musée royal de Peinture.

Je vous prie à propos de
soumettre cette ~~proposition~~ au ~~comité~~
M. M. les membres ~~du~~ ~~comité~~ vous
rassurez bien, il ~~me~~ ^{me} fera connaître
le prix que vous en demandez.

Je vous prie, etc. d'après
l'ap. de ma Com. d'embellir
Le Secrétaire
V. St.

Les armoiries qui se
trouvent sur le tableau
appartiennent à l'illustre
famille d'Adenhem qui résidait
à Malines au XIV & XV siècles.

Le Seigneur Oustoune
d'Adenhem qui vivait à l'époque
d'Hubert van Eyck était
éventuellement de Malines, conseiller
& chambellan du Duc de Bourgogne.
Sa femme était Jeanne
Braderie ou Braderie.

On voit que le tableau
a été offert par sa veuve à
l'occasion d'un grand jubilé
à Malines, à la date qui
se trouve sur le tableau.

A Monsieur le Secrétaire des
Musées Royaux de peinture.

N^o 1672

Monsieur.

En réponse à votre honorée
lettre du 6 courant, j'ai la faveur
de vous envoyer ci-joint à
l'examen, le tableau attribué
à H. van Eyck.

Le prix est 75000 frs.

Respectueusement,
Civilités empressées

J. P. Puy

Que Nostre III

Excellence

7 Janvier 1877

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Nº

1672

Bruxelles 11 Janvier 1877

M^{me} Veuve Pleyss,

J'ai le regret de vous
informer que la Commission
directrice des Musées ne désire
pas acquiescer le tableau avec un
dont vous proposez la cession
par vob. de 27 Dec. dernier.

Je conserve, en conséquence,
cet ouvrage à votre disposition
et vous prie, M^{me} d'agréer
l'assurance de ma très distinguée

Le Secrétaire

St



*Exposé à l'Exposition
des Musées Royaux.*

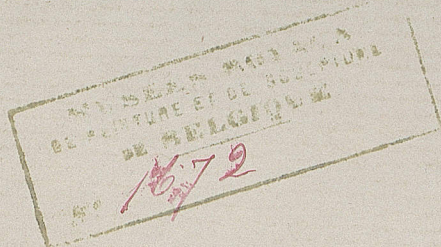
*Je venais avoir repris
dans Musées de peinture mon
tableau attribué à H. Van Dyck*

M. Jans

Rue Stassart 111

Jeller

Copie



M^r. Rolin-Jacquemyns
Ministre de l'Intérieur

Une vieille Dame, la Veuve Phylis, de Malines, actuellement domiciliée à St-Pierre, est en possession d'un tableau supposé un chef-d'œuvre de Hubert Van Eyck, et dont elle voudrait se débarrasser pour augmenter ses moyens d'existence; elle serait heureuse, M^r. le Ministre, d'en voir faire l'acquisition par le Gouvernement, par votre bienveillante intervention et c'est à cet effet que j'ai l'honneur de vous adresser très respectueusement la présente.

Ce tableau a été reconnu authentique, par Wagen de Berlin, lors de son passage à Bruxelles et de son séjour à l'hôtel de Belle-vue. - Il représente, croit-on: la Substitution du Christianisme à l'Israélisme; il est d'un très grand effet de perspective. L'un des personnages y figure portant une banderole avec cette inscription en ancien caractère gothique: "Digne altus au Maître Souverain, et un portrait de Hubert Van Eyck. - L'œuvre porte la millésime de 1420, avec les armoiries des illustres Seigneurs d'Awyhem. On suppose qu'à cette époque, ce tableau a été offert par les dits Seigneurs à une des Eglises de Malines, celle de St-Pierre, croit-on. Cette époque peut être postérieure à celle où l'œuvre a été peinte.

Waguer qui partageait cette idée, croyant que le
tableau a été fait par Hubert Van Eyck, entre
1410 & 1420.

Des nobles historiciens qui sont en la
possession de la propriété pourraient aider à
justifier l'authenticité de cette œuvre.

Le double but qui m'a engagé à m'adresser
à votre Département, M^{le} Ministre, c'est de
conserver au pays un chef d'œuvre que je crois
de grand mérite et de sauver cette Dame, déjà
fort âgée, qui est une amie de ma famille, aux
agissements intéressés des spéculateurs.

Le tableau en question peut être un beau
chef d'œuvre.

Pour remercier pour tout ce que vous
voudriez faire en cette circonstance, j'ai
l'honneur d'être etc.

(Signé) Alp. Franey.

Conducteur de travaux.

Rue de Malheur, 16.

Bruxelles, le 7 Octobre 1878.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 14 Octobre 1878.

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

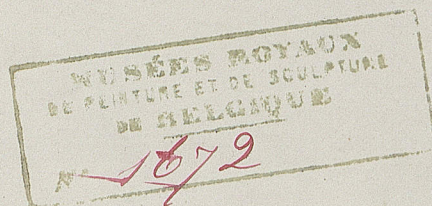
N^o 18.632/

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

1^{re} ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,



Je crois devoir vous communiquer la
lettre ci-jointe qui m'est adressée par M^r Franck, en vous
priant de bien vouloir faire examiner dans un délai rappro-
ché le tableau dont il s'agit.

Le Ministre de l'Intérieur,

G. Rolin-Jacquemyns

À la Commission directrice des musées
Royaux de peinture,
(M^r Gallait, président).
Bruxelles.



Brux. 8 Nov. 1878.

à Mr le Ministre des
Intérieur

Le tableau signalé
pour Mr Franz, dans
la lettre que vous avez
bien voulu nous commu-
-niquer par votre dépêche
du 14 Octobre dernier
et qui des Beaux-Arts
N° 18632, a été présentée
à la Commission d'histoire
il y a environ deux ans.

Cette peinture, indé-
-niment attribuée à Hubert
Van ^{Ever} ~~de~~, n'offre rien
de remarquable et la
Commission a été d'avis
qu'il n'y avait pas

liu d'in faire l'acquisition
pour le Club de l'Etat.

Vous joignons ici
la lettre de M. Francey
et vous prions M. le Min,
d'agr. l'af. S

Le Président
Le Secrétaire. *J. S.*
Hx